

Interpellation de Mmes Van Offelen et Culer : Vieillir en sécurité.

Mmes Van Offelen et Culer rappellent que, ces derniers temps, les citoyens ucclais, surtout les plus âgés, ont le sentiment d'être moins en sécurité qu'auparavant, car ils ont été victimes de cambriolages, de vols par ruse, de vols de sacs à main ou ont été alertés par leurs proches ou voisins de vols récents dans leurs quartiers. L'augmentation récente de cambriolages et de vols par ruse est préoccupante.

Les vols par ruse sont perpétrés de manière insidieuse, le plus souvent au domicile de seniors, par une personne usurpant l'identité d'un policier, d'un livreur de la poste ou d'un ouvrier d'une compagnie d'eau ou d'électricité. Les personnes âgées et isolées, en raison de leur plus grande vulnérabilité physique ou psychologique, sont les plus affectées.

Tous ces délits s'avèrent particulièrement traumatisants pour les seniors. Par crainte d'être agressés, ils risquent de davantage se replier chez eux, ce qui ne manque pas de susciter des questions quant à la pertinence des politiques de maintien à domicile.

Il faut rappeler qu'Uccle est, avec Watermael-Boisfort, la commune bruxelloise comptant la plus grande proportion de personnes âgées : 20 % de sa population a 65 ans et +, dont une large proportion d'octogénaires et de nonagénaires, et parmi celle-ci une majorité de femmes seules, vu que leur espérance de vie est supérieure.

La Déclaration de politique générale du Collège place la lutte contre la criminalité au rang de ses priorités. Par ailleurs, la sécurité des seniors est un objectif prioritaire du Plan zonal de sécurité de la zone de police.

Suite à une question de Mme Van Offelen lors de la séance du Conseil de police du 16 décembre 2019, le chef de corps a confirmé la recrudescence des vols par ruse, qui touchent en particulier les personnes de 80 ans et plus en raison de leur plus grande vulnérabilité. Des mesures sont prises, des enquêtes sont en cours et des suspects ont été identifiés. La police est toute prête à collaborer à des actions de sensibilisation et de prévention qui seraient menées par la commune d'Uccle, et ce d'autant plus qu'une nouvelle convention de collaboration entre la commune et la zone de police vient d'être conclue pour le lancement d'actions conjointes, notamment en matière de criminalité envers les seniors.

Dans ce cadre, Mmes van Offelen et Culer appellent le Collège à intensifier, avec l'appui des autorités policières, les efforts accomplis pour la sécurisation des personnes âgées, en raison de leur nombre plus élevé à Uccle et de leur plus grande vulnérabilité.

Mmes Van Offelen et Culer proposent donc le lancement d'une large campagne annuelle (ou bisannuelle) de sensibilisation et de prévention envers les seniors afin de les protéger contre les vols par ruse, cambriolages, vols de sacs à main, et ce en collaboration avec la police locale, le SPF Intérieur et des associations d'aide aux personnes âgées. Les moyens de communication devront être adaptés à ce public cible qui, en général, n'est guère familiarisé avec internet (par exemple par la distribution de brochures, flyers et affiches, par l'envoi d'un courrier personnalisé aux personnes de plus de 65 ans, etc.). Cette campagne pourrait être intitulée : « Vieillir en sécurité ».

Mmes Van Offelen et Culer proposent également l'augmentation du montant de la prime communale à la sécurisation des habitations (qui sert au remboursement d'un pourcentage des frais avancés pour l'achat et l'installation de moyens de protection mécanique contre les cambriolages). Il faut préciser à cet égard que la commune bénéficie, comme d'autres communes bruxelloises, de subsides du SPF Intérieur et de la Région bruxelloise, actuellement à hauteur de 15.000 €. Le montant d'intervention maximal a été fixé à 250 € jusqu'en 2016. En raison de la réduction de la criminalité, il a été abaissé à 150 €, ce qui ne constitue plus un incitant suffisant. D'ailleurs, le budget n'est utilisé qu'en partie. À Auderghem, ce montant a été fixé à 400 €, à Schaerbeek il s'élève à 500 € depuis 2018. L'augmentation de la prime pour habitations individuelles pourrait être assortie de conditions, comme c'est le cas à Ixelles (par exemple, l'âge de 60 ans et plus, le niveau du revenu cadastral, etc.).

Veiller à la sécurisation des seniors dans leurs lieux de vie et leurs quartiers signifie leur donner la liberté de rester plus longtemps dans leur « chez soi », d'aller et venir sans peine et apaise aussi leur famille et leurs proches. Vieillir en sécurité est l'affaire de tous !

M. le Bourgmestre répond que ce phénomène fait l'objet d'une prise en charge particulière dans la commune, étant donné que sa structure démographique atteste la présence d'une importante population âgée.

La police a accompli un travail d'investigation pour lutter contre les faux policiers et les faux livreurs. Des opérations pédestres sont menées, notamment à la tombée de la nuit, plus propice aux vols par ruse, en ciblant les quartiers à surveiller en fonction de statistiques objectives.

Il faut aussi souligner le travail important réalisé par le service d'aide aux victimes.

De plus, le SPF Intérieur mène des actions de prévention en diffusant des informations ciblées auprès des personnes âgées, peu familiarisées avec les moyens de communication modernes, quoique, même parmi cette population, il y ait à présent davantage d'usagers des réseaux sociaux.

M. l'Echevin Lambert-Limbosch confirme que la commune a connu une flambée des vols par ruse, à laquelle aucun acteur intéressé n'est insensible, qu'il s'agisse du Collège, du Conseil communal, ou du Conseil consultatif des seniors.

Le phénomène des vols par ruse, et plus généralement de l'arnaque, n'a rien de neuf. Mais il se développe également dans le cadre de la cybercriminalité.

M. l'Echevin Lambert-Limbosch a eu des contacts l'année dernière avec la police afin de réfléchir aux méthodes à mettre en œuvre en matière de cyberprévention, étant donné que les personnes victimes d'abus sur internet sont souvent des personnes âgées. C'est d'autant plus dommage que cette mauvaise expérience les incite souvent à renoncer à l'usage d'internet pour communiquer avec leur famille.

Le Collège n'est pas demeuré inactif puisque des articles ont paru dans le magazine « Allo Senior » pour attirer l'attention des aînés sur ce problème. Un atelier sera consacré à cette thématique en février.

La collaboration entre la police et les services de prévention sera renforcée afin précisément d'assurer la fluidité entre les deux pôles que constituent la sécurité et la prévention.

M. l'Echevin Lambert-Limbosch envisage aussi de procéder à un affichage dans les lieux récréatifs pour seniors, qui sont souvent fréquentés par la part la plus fragilisée de cette population.

Par ailleurs, le Collège va évaluer l'intérêt d'une éventuelle augmentation de la prime communale.

Cependant selon les données statistiques des dernières années, il semblerait que le reflux des demandes soit dû à la réduction de la criminalité et non au montant de la prime.

Il se pourrait donc que, face à la recrudescence des vols par ruse, les demandes de prime augmentent. Le Collège étudiera donc la pertinence d'une éventuelle augmentation du montant de cette prime, en veillant à le moduler selon des critères sociaux, de manière à ce que les personnes précarisées puissent en bénéficier dans une plus large mesure.

Mme Van Offelen insiste sur la nécessité de lancer des actions concrètes telles que l'envoi de courriers personnalisés, l'installation de stands d'information dans les bâtiments communaux, la sensibilisation du personnel paramédical actif auprès des personnes âgées, la participation à la Journée européenne contre les cambriolages dans les habitations prévue en juin, etc.

De plus, comme le service Prévention dispose d'un budget octroyé par le SPF Intérieur et la Région bruxelloise, la commune ne doit pas engager des dépenses supplémentaires.

Mme Culer insiste pour sa part sur l'urgence d'une réaction de la part du Collège.

M. l'Echevin Lambert-Limbosch assure Mmes Van Offelen et Culer de la totale mobilisation du Collège.